



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 37

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Séance du 26 septembre 2018

OBJET :

DE-18-09-1-08) SURCHARGES FONCIERES AU BENEFICE DE LA SOCIETE FONCIERE HABITAT ET HUMANISME POUR LES OPERATIONS D'ACQUISITION-AMELIORATION DE TROIS LOGEMENTS (PLAI) SIS 25, RUE DES LAITIERES ET 62, RUE DE LA JARRY

L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt-six septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le jeudi 13 septembre 2018 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. TOURNE, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absent(e)s excusé(e)s : M. DENHEZ (pouvoir à Mme TOP), M. BOISSIERE (pouvoir à M. BENSOUSSAN), M. SERFATI (pouvoir à M. WALCH), M. PITAVY (pouvoir à M. LEBEAU), M. STEIN (pouvoir à Mme MAFFRE-BOUCLET).

Absent(e)s : Mme MARTIN Elsa .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180926-lmc1H5572H1-DE
Date de réception en Préfecture : 28/09/2018
Date de Publication : 28/09/2018

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 30 mai 2007 adoptant le Plan Local d'Urbanisme modifié le 30 septembre 2009, le 29 septembre 2010, le 29 juin 2011, le 18 décembre 2013, le 29 mars 2016, et le 30 janvier 2017 ;

Vu le projet de la Société Habitat et Humanisme, d'acquisition-amélioration d'un logement social (PLAi), sis 25, rue des Laitières, à Vincennes ;

Considérant la demande de la Société Foncière Habitat et Humanisme d'obtenir une subvention pour surcharge foncière d'un montant de trente-cinq mille euros (35.000 €), afin d'assurer l'équilibre financier de cette opération d'acquisition-amélioration ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Habitat, Démocratie participative et Vie des quartiers du 19 septembre 2018,

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 17 septembre 2018,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Le Conseil Municipal attribue à la Société Foncière Habitat et Humanisme une subvention pour surcharge foncière d'un montant de trente-cinq mille euros (35.000 €) pour le projet d'acquisition-amélioration d'un logement social (PLAi) sis 25, rue des Laitières à Vincennes.

ARTICLE II : La Ville prend acte de l'engagement de la Société Foncière Habitat et Humanisme de lui réserver l'attribution de ce logement en contrepartie du versement de cette subvention.

ARTICLE III : Madame le Maire est autorisée à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé